

Châtillon, le 16 octobre 2017

Chères amies, Chers amis,

L'automne, c'est le moment du petit coup de blues : les souvenirs de l'été s'estompent, les jours deviennent plus souvent maussades, il faut remettre en route le chauffage, sortir les vêtements chauds du placard, sans parler des douleurs qui se font plus insistantes ... Heureusement, pour nous anciens, retraités de notre état et supposés nantis, en cette fin d'année un sujet de diversion nous est proposé : la CSG. Calculette en mains, le verdict tombe : « Zut ! Je fais partie des riches ! » ou « Chic ! Je suis pauvre ! ». En complément, ne pas oublier le paramètre « taxe d'habitation » : va-t-elle sauter, ou pas ? Il est trop tôt pour féliciter les gagnants, les règles du jeu sont encore fluctuantes. Résultat des courses en 2018.

A propos de 2018, le Conseil de l'AAO s'est réuni le 9 octobre pour élaborer le programme des activités du 1<sup>er</sup> semestre. En essayant de ne pas tomber dans la routine et espérant votre adhésion, repas de début d'année, sorties dans Paris et sa région, conférence sont prévus, toutes occasions de se réunir et d'échanger.

\*\*\*\*\*

## **Dernière activité du second semestre 2017.**

A eu lieu :

- **Jeudi 12 octobre : Les passages parisiens (dits passages à couvert).** Cette sortie a connu un succès certain avec 32 inscrits. Son déroulement sera commenté dans un prochain bulletin.

Suivront :

- **mardi 14 novembre : conférence « Les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (OVNI) et le rapport COMETA »** par Christian MARCHAL, membre de l'AAO. Vous trouverez jointe à ce courrier la fiche d'inscription, à nous renvoyer au plus tard pour le **lundi 6 novembre.**

- **lundi 11 décembre : conférence "La vigne et le vin en Essonne"** par Jacques HUARD, ancien de l'Onera (DAAP), exposé organisé en coopération avec la Section Œnophile de l'ASCO. La fiche d'inscription est également jointe à ce courrier ; pensez à nous la renvoyer pour le **lundi 4 décembre.**

Pour ces deux conférences et afin de respecter les nouvelles règles d'accès auxquelles sont soumis les participants, les organisateurs AAO ont l'obligation de fournir au service de sécurité la liste des inscrits. Il est donc nécessaire que les personnes intéressées se fassent enregistrer par l'AAO par tous moyens : renvoi postal habituel ou par mèl de la fiche d'inscription ou message téléphonique (de préférence adressé aux membres du bureau dont le n° de téléphone figure en fin de ce courrier).

\*\*\*\*\*

## Bulletin n° 26

Il est joint à ce courrier et nous vous en souhaitons bonne lecture. Vous y trouverez, en plus des comptes rendus habituels de sorties, un article historique sur la soufflerie d'Alger et une information sur la nouvelle organisation de l'ONERA qui parlera un peu plus aux anciens que l'organisation précédente et sa pléthore de départements.

\*\*\*\*\*

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès de plusieurs de nos adhérents : André DUPONT (OP) le 15/04/2017, Josiane CALLOUD (OA/GME) le 29/08/2017 à l'âge de 84 ans, Marie-Paule RECOURCE (OP/DAJ), membre du Conseil d'Administration de l'AAO de 1999 à 2015, le 11/09/2017 à l'âge de 82 ans, Jacqueline PIFFAULT le 27/09/2017 à l'âge de 90 ans et Jean CARIOU (OP/SML) le 30/09/2017 à l'âge de 88 ans.

\*\*\*\*\*

Espérant que ces informations et propositions suscitent votre intérêt, nous vous prions de croire, chères amies, chers amis, en nos sentiments très cordiaux.

Jean-Pierre CHAQUIN

Bureau de l'AAO

CHAQUIN Jean-Pierre (président)  
HORRIERE Dominique (vice-présidente)  
PACAUD Michel (vice-président)  
POISSON Marcelle (secrétaire)  
STALIN Georges (trésorier)



**Association des Anciens**  
*de l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales*

29 avenue de la Division Leclerc  
92 Châtillon

**CONFERENCE**

**« Les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (ou OVNI)  
et le rapport COMETA »**

**par Christian MARCHAL\***

*Membre de l'AAO (DSG)*

**Mardi 14 novembre 2017 à 17h00**

**Résumé :**

La science est à l'aise avec les phénomènes bien mesurables et reproductibles, elle ne l'est pas avec les phénomènes rares, fugitifs et imprévisibles comme les « PAN » (Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés) ou « OVNI » (Objets volants non identifiés) ou comme les météorites, ces "pierres tombées du ciel" que les savants refusèrent d'étudier jusqu'en 1803 où un bolide éclaté en trois mille morceaux dévasta la région de Laigle dans l'Orne et fut l'objet d'un rapport très documenté de Jean-Baptiste Biot, rapport qui fit entrer les météorites dans le domaine scientifique...

Le rapport COMETA fut demandé en 1995 pour le Président de la République et le Premier Ministre et fut publié en Juillet 1999, il fut aussitôt reproduit dans la majorité des journaux du monde. Il est basé essentiellement sur les observations du vingtième siècle et en particulier sur celles systématiquement recueillies par la gendarmerie à partir de 1976 dans l'ensemble des territoires français.

**TSVP**

✂.....



**BULLETIN d'INSCRIPTION**

**Conférence**  
**«Les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (ou OVNI)  
et le rapport COMETA »**

**Mardi 14 novembre 2017 à 17h00**  
Salle Pierre Contensou – ONERA Châtillon

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

**Date et signature :**

Bulletin à retourner a l'Association **pour le lundi 6 novembre 2017**

**AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX**

**Tél. 01 46 73 37 78 - CCP PARIS 6885 03 D - courriel : [aao@onera.fr](mailto:aao@onera.fr) – site : [ancienonera.fr](http://ancienonera.fr)**

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901)

Le nombre des observations faites par plusieurs témoins indépendants et corroborées par des relevés radars est devenu si important qu'il n'est plus possible d'hésiter : les OVNI correspondent à des phénomènes réels.

Dans certains cas très célèbres (Tananarive 1954, Téhéran 1976, San Carlos de Bariloche 1995, etc.) le nombre des témoins dépasse plusieurs centaines. Il y a aussi des cas de rencontres très rapprochées ayant laissé des traces dans le sol et dans les plantes (Valensole, Trans-en-Provence, l'Amarante...), traces dûment vérifiées par la gendarmerie et étudiées par des spécialistes qui en déduisent des effets électromagnétiques particulièrement élevés.

Faut-il inclure dans les effets des OVNI les "agroglyphes", ces milliers de dessins, souvent très beaux et très précis, obtenus en moins d'une nuit dans les champs de céréales en brisant bizarrement des milliers de tiges prêtes à être moissonnées : certains agroglyphes ont plus de cent mètres ! Bien entendu, les paysans goûtent très mal la plaisanterie et seraient prêt à traiter d'éventuels plaisantins à coups de fusil, mais il est manifestement impossible que les plus grands dessins aient été faits en quelques heures par une équipe très discrète si organisée soit-elle (les rares cas où un film a pu être pris montrent une lumière tournant lentement, méthodiquement et silencieusement à quelques mètres du sol).

Les explications traditionnelles (hallucinations collectives, phénomènes aériens bizarres, armes secrètes, etc ...) ne sont plus valables et il reste essentiellement deux possibilités qui seront discutées.

*(\*) Christian MARCHAL est l'un des rédacteurs du rapport COMETA.*



**Association des Anciens**  
*de l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales*

29 avenue de la Division Leclerc  
92 Châtillon

**CONFERENCE**  
**« LA VIGNE ET LE VIN EN ESSONNE »**

par Jacques HUARD  
*Ancien de l'Onera (DAAP)*

**Lundi 11 décembre 2017 à 17h00**

*Conférence organisée conjointement par l'AAO  
et la Section ASCO-Oenophilie*

**Résumé :**

Sous l'impulsion gallo-romaine, la culture de la vigne a prospéré rapidement en Gaule septentrionale et notamment en Île-de-France. Grâce aux conditions favorables rencontrées : terre fertile, climat tempéré, transport fluvial, proximité d'un grand marché, le vignoble va devenir le plus important du royaume au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Pendant quinze siècles, les vins français ont été de qualité fort inégale, au moyen âge ils étaient appréciés et demandés par toutes les cours d'Europe. En Essonne, la vigne a concerné l'ensemble des communes actuelles et une majorité d'agriculteurs se déclaraient vignerons !

✂.....



**BULLETIN d'INSCRIPTION**

**Conférence**

**« LA VIGNE ET LE VIN EN ESSONNE »**

**lundi 11 décembre 2017 à 17h00**

**Salle Pierre Contensou – ONERA Châtillon**

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

**Date et signature :**

Bulletin à retourner a l'Association **pour le lundi 4 décembre 2017**

**AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX**

**Tél. 01 46 73 37 78 - CCP PARIS 6885 03 D - courriel : [aao@onera.fr](mailto:aao@onera.fr) – site : [ancienonera.fr](http://ancienonera.fr)**

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901)